

Réunion des associations

6 octobre 2025



Introduction de Mme VENTURA

J'espère que cette rentrée s'est bien passée pour vous, pour vos adhérents, pour vos équipes. Je sais combien ce moment est à la fois excitant, avec le plaisir de reprendre vos activités, et parfois un peu difficile, avec les contraintes, les imprévus, les besoins matériels ou humains qui ne sont pas toujours simples à gérer.

Si nous nous retrouvons ce soir, c'est pour faire le point ensemble : sur cette rentrée, sur le forum que vous avez, une fois de plus, fait vivre avec une belle énergie, et sur les rendez-vous qui arrivent. Mais c'est surtout pour échanger. Parce que ce qui compte le plus pour moi dans ces réunions, c'est de vous entendre, de comprendre vos réalités, vos envies, vos inquiétudes parfois aussi.

Vous le savez, j'ai une véritable passion pour le monde associatif et un engagement sincère à vos côtés. Une ville sans association, sans bénévole, ce n'est pas une ville qui vit. Vous êtes l'âme de Rosny-sous-Bois : vous créez du lien, vous ouvrez des espaces de partage, vous transmettez des passions, vous accueillez chacun, avec bienveillance. Et tout cela, vous le faites sans compter vos heures, souvent dans l'ombre, mais toujours avec le cœur.

Je voudrais aussi remercier l'équipe de la Maison des associations, qui est à vos côtés au quotidien, avec une disponibilité et une énergie remarquables.

Et saluer les membres du conseil consultatif, qui sont des bénévoles parmi les bénévoles, et qui s'investissent encore davantage pour être une force de proposition, un relais, un soutien.

Ce soir encore, je veux vous redire combien je suis à vos côtés. Votre engagement n'est pas seulement utile : il est vital pour notre ville. Vous rendez notre communauté plus forte, plus solidaire, plus humaine.

Alors, parlons, partageons, avançons ensemble. Je suis là, avec vous et pour vous. Merci du fond du cœur pour tout ce que vous faites.

Ordre du jour

- **Présentation de « Ciné-Relax »**
- **Retour sur le Forum des associations 2025**
- **Formations « aux gestes qui sauvent »**
- **Nouveauté : bourse projet égalité femmes-hommes**
- **Fin des travaux au sein de l'Hôtel de Ville**
- **Elections municipales 2026**
- **Newsletters – état des lieux**
- **Procédure pour les mises à disposition de salles de mai à juillet 2026**

Un théâtre inclusif à Rosny Sous Bois

Présentation de Clara POINCARRE – Théâtre et Cinéma Georges Simenon

Présentation du projet

Depuis 4 ans le Théâtre et Cinéma Georges Simenon et le Centre communal d'Action Sociale proposent des « Ciné-inclusion ». Il s'agit de séances de cinéma inclusives adaptées aux personnes en situation de handicap.

Ces séances sont organisées dans le cadre du réseau national « Ciné-Relax » qui réunit plus de 90 salles de cinéma partout en France.

Ces séances proposent un espace serein et détendu pour accueillir toutes celles et ceux dont les réactions semblent atypiques au cinéma (déplacements, cris, verbalisations).

Les conditions de la séance sont adaptées : il n'y a pas de publicité avant le film et le son est baissé. De plus, 5 bénévoles accompagnent les spectateurs dès l'entrée de la séance pour sensibiliser le public sur le déroulé de la séance puis tout au long du film pour accompagner les spectateurs qui en auraient besoin.

Le tarif proposé est à 3€ pour les enfants de 2 à 18 ans et 4€ pour les adultes.

Les séances sont ouvertes aux familles et aux groupes.

Une réservation est recommandée pour les personnes à mobilité réduite car la salle ne dispose que de 5 emplacements PMR.

Séances 2025/26

- **Dimanche 7 décembre 2025 à 14h30**
- **Mercredi 11 février 2026 à 14h30**
- **Dimanche 12 avril 2026 à 14h30**
- **Mercredi 3 juin 2026 à 14h30**

Prochaine séance – dimanche 7 décembre

Séance organisée dans le cadre des
Rencontres du Handicap autour du thème du
handicap moteur

Film proposé : « Le Monde de Wishy » - dès 6
ans

*Quand Thomas, 12 ans, rencontre Wishy, une
petite boule de poils venue d'un univers
magique, sa vie bascule. Ce jeune garçon
récemment paraplégique suite à un accident
découvre un royaume merveilleux peuplé de
créatures fantastiques dans lequel il peut
remarquer, et même voler ! Plus question pour
lui de repartir. Mais lorsque le portail entre les
mondes libère un monstre, Thomas va devoir
sauver leurs deux univers et apprendre à vivre
avec son handicap.*

Séance suivie d'un goûter offert dans le cadre
des 20 ans de l'association « Ciné-Relax ».

CINÉ-INCLUSION

Séance inclusive ouverte à tous et adaptée pour les personnes en situation de handicap
(son baissé, sans publicité, accompagnement par les bénévoles)



**LE MONDE DE
WISHY**

Dimanche 7 décembre à 14h30
Théâtre et Cinéma Georges Simenon

Place Carnot - Rosny-sous-Bois / Renseignements 01 48 94 74 64
Tarifs : 3€ - 4€ / Durée : 1h23



Dispositif Souffleurs d'images

Le service Souffleurs d'Images propose aux personnes aveugles et malvoyantes d'accéder, quand elles le souhaitent, à l'événement culturel de leur choix.

Un souffleur bénévole, lui-même étudiant en art ou artiste, décrit et souffle à l'oreille du spectateur aveugle ou malvoyant, les éléments qui lui sont invisibles le temps d'un spectacle ou d'une exposition.

Ce dispositif est accessible sur l'ensemble des spectacles de la programmation de Simenon.

Les personnes intéressées doivent effectuer la démarche suivante :

- Réserver par mail ou téléphone les 2 places (une place à 5€ pour eux + 1 invitation pour leur souffleur)
- Demander un souffleur d'images auprès de l'association en précisant le nom du spectacle, la date et l'horaire.
- Un souffleur d'images appellera le spectateur au minimum 3 jours avant la date de l'événement pour prendre rendez-vous.
- Le bénévole souffleur rejoint le spectateur au point de rendez-vous et profite avec lui du spectacle.

La demande doit être faite au moins 15 jours à l'avance auprès de l'association.

Le service est complètement gratuit.

Il est possible de contacter l'association par téléphone 06 40 65 69 38 par mail à contact@souffleurs.org ou le Théâtre et Cinéma Georges Simenon clara.poincare@rosnysousbois.fr



Retour sur le Forum des associations 2025

Tour de salle

Présentation sommaire de chaque
personne présente et de son ressenti quant
au forum 2025

Le forum des associations 2025 - bilan

Les +

- Allées plus larges dans la salle omnisports
- Petit déjeuner offert
- Bon contact avec le public
- Stand du bénévolat
- Présence d'un animateur
- Qualité du public venu uniquement pour s'inscrire

Les -

- Information à prévoir sur la présence d'un parking
- Public moins nombreux
- Stands laissés vides avec panneau
- Absence de visibilité des stands de la FAN
- Le choix du jour : samedi de la rentrée

Retour des associations

L'ensemble des associations présentent au forum est plutôt partagé quant au choix du jour de la manifestation, le samedi.

Entre un public moins nombreux mais venu uniquement pour s'inscrire, l'organisation du samedi permet de faire travailler les salariés à moindre frais et d'avoir le dimanche pour se reposer.

Néanmoins, peut-être dû à une communication moindre par rapport à d'autres années ou événements, le public n'était pas suffisamment informé du changement de jour.

=> Il est proposé qu'un sondage soit réalisé pour fixer la date du prochain forum, ce dernier sera envoyé avec le compte-rendu de la réunion.

Formations « aux gestes qui sauvent »

Samedi 4 octobre 2025

Un partenariat réussi !

- **Ce samedi 4 octobre, près de 60 bénévoles rosnéens ont pu bénéficié de la formation « aux gestes qui sauvent » dispensée par les Sapeurs-pompiers de la Caserne de Villemomble.**
- **Ils ont pu apprendre à :**
 - Faire un garrot
 - Mettre une victime en position latérale de sécurité
 - Faire un massage cardiaque
- **A la fin de la journée, chaque participant est reparti avec son attestation et la satisfaction de savoir que désormais il pouvait réaliser des gestes de premier secours en toute sécurité.**

Quelques photos



Egalité femmes-hommes

Appel à projet à venir pour 2026

Contexte

La loi du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, réaffirme leur rôle pour atteindre une égalité effective. L'article 61 prévoit notamment que chaque collectivité et EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunal) de plus de 20 000 habitants.

C'est ainsi que la Ville de Rosny-Sous-Bois est engagée dans cette démarche depuis plus de 10 ans.

Présentation du projet

Souhaitant impliquer également le monde associatif dans cette démarche, il a été proposé de créer une bourse afin de récompenser deux projets portés par les associations.

Cette bourse a pour but de récompenser un projet innovant répondant à une thématique donnée entrant dans le cadre de l'égalité femmes/hommes.

Deux bourses seront attribuées par an, l'une à destination d'une association sportive et une autre permettant à toutes associations de postuler.

Le financement pour 2026 sera de 1000 € à la sélection et 500 € en fonction de la réalisation de l'action (sous réserve d'inscription au BP 2026).

Cette action est pilotée par le Conseil Consultatif de la Maison des associations qui travaille actuellement sur la rédaction des documents supports dont le règlement qui sera présenté au Conseil Municipal de décembre 2025.

Temporalité du projet

- **Juin 2025 : présentation du projet au CC**
- **Septembre 2025: réflexion et ébauche des documents supports**
- **Novembre 2025 : rédaction du règlement et du dossier**
- **Décembre 2025 : présentation au CM du règlement**
- **Janvier 2026 : lancement de l'appel à candidature**
- **Mars 2026 : clôture du dépôt de dossiers**
- **Avril 2026 : commission de sélection**
- **Mai/juin 2026 : attribution de 1 000 € aux deux projets retenus, vote en CM**
- **Juin à novembre 2026 : contrôle de l'action réalisée**
- **Décembre 2026 : attribution de 500 € aux porteurs de projets si l'action a été réalisée selon les projections.**

Travaux de l'Hôtel de Ville

La fin

Un nouvel accueil pour les Rosnéens

Les travaux du RDC de l'Hôtel de Ville prendront fin le 31 octobre. Ainsi s'ouvrira un nouvel accueil pour l'ensemble des Rosnéens à compter du 4 novembre.

L'accueil sera du jeudi 30 octobre après-midi au lundi 3 novembre au soir.

Ce qui change :

- Un guichet d'accueil unique permettant une meilleure circulation**
- Suppression des accès aux étages en l'absence d'un membre de l'administration**
- Une indépendance de la zone destinée à l'accueil des manifestations (salles des fêtes, des mariages et du Conseil).**

Nouvel accueil - projection



Elections municipales 2026

Aucune manifestation possible

Les week-ends du 15 et du 22 mars
Mobilisation des agents et des sites municipaux
Aucun accès aux salles ni au matériel

Les prêts de salles/équipements ponctuels – mai/juillet 2026

Date à retenir : le lundi 15 décembre 2025

Les prêts ponctuels de salles municipales

Comme les années passées, suite aux demandes toujours croissantes de prêt de salle/équipement pour les manifestations de fin de saison, il a été décidé la maintenir la commission ad-hoc dont le rôle est d'analyser chaque demande de mise à disposition et de pouvoir proposer des solutions à un maximum de sollicitations.

Tous les événements sont concernés à l'exception des associations sportives qui sollicitent un équipement sportif (gymnases/terrains).

Procédure

Avant le 15
décembre N-1

- Les associations transmettent leur demande de salle/ équipement **à la Mda** avec un maximum d'explications quant au déroulé prévu de leur manifestation

Mi-Janvier N

- Analyse des demandes
- Échanges avec les associations au besoin

Fin-
janvier/février N

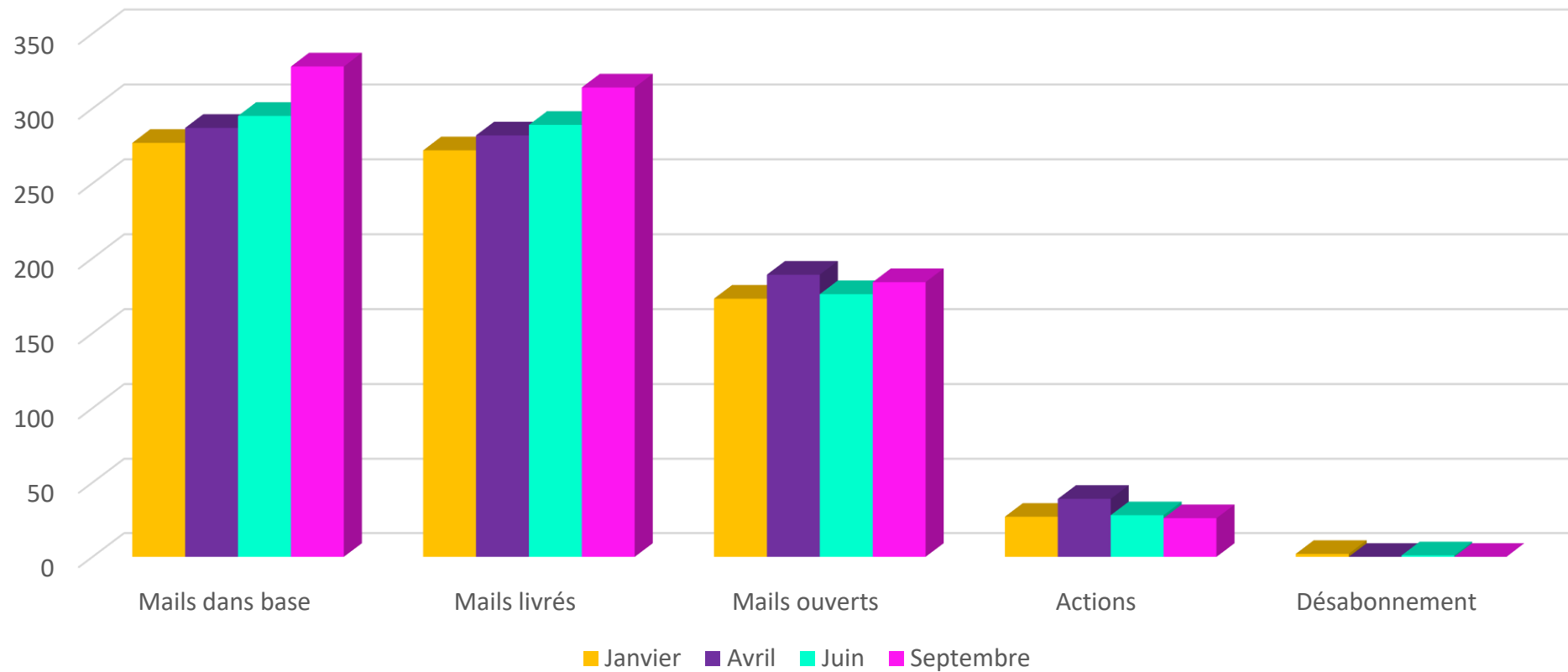
- Commission d'attribution des salles / équipements
- Courriers de réponse aux associations

La Newsletter de la Mda



Statistiques

Statistiques d'envois et d'actions sur la Newsletter



Conclusions

	janvier	avril	juin	septembre
Nombre de mails contenus dans la base de données	277	287	295	328
Nombre de mails livrés	272	282	289	314
Nombre de mails ouverts	173	189	176	184
% de « clic » réalisés	27	39	28	26

- **Augmentation du nombre de mails ouverts par rapport au nombre de mails reçus**
- **- de 10% d'action réalisée via la newsletter**

Informations pratiques

Rappel : les outils de communication

Pour les **activités annuelles** : des présentoirs sont mis à disposition dans le hall d'accueil de la Maison des associations.

Pour les **actions ponctuelles**, plusieurs possibilités :

- Un article dans le magazine de la Ville
- Une insertion dans l'agenda distribué avec le « R »
- Le dépôt d'affiches à la Mda

=> **À déposer au minimum 3 semaines avant la manifestation, 20 affiches format A3, orientation portrait.**

- Le dépôt de flyers à la Mda

Pour les flyers, à la discrétion des associations, format A5, portrait

**!/ ** Les autres structures municipales n'ont pas vocation à accueillir vos flyers et affiches

Merci de votre attention

On se retrouve lors de notre prochaine réunion
le lundi 19 janvier 2026 à 18h30
À la Maison des associations